

Les constructions annexes et les éléments techniques

Constructions existantes

Edicule, local technique, garage, abris de jardin, espace de stockage, coffret, reconversion, extension

Contexte

Les villages viticoles sont des lieux d'activités intenses et des lieux habités, qui requièrent des lieux de stockage, de stationnement, de petites extensions, divers annexes et des installations techniques, liés à de nouveaux usages, à des éléments de confort et à la mise en œuvre de performances énergétiques de l'enveloppe bâtie.

De petites extensions bâties, additionnées à un volume principal

Les petites extensions accolées au bâti existant, les vérandas vitrées, les annexes de type garage, remise, local poubelle ou espace extérieur, dédié à cet effet, génèrent un impact léger, lorsqu'elles sont bien intégrées à leur environnement. Dans le cas contraire, leur forte présence dévalorise les composantes bâties du tissu.

Les aires de stockage et les stationnements aériens

Lorsqu'ils sont fortement visibles et ouverts sur la voie publique, les aires de stockage liées à l'activité viticole ou à l'exploitation d'un verger, ainsi que les stationnements visiteurs dévalorisent le paysage. Dans le centre ancien, la cour intérieure, les granges et les auvents qui la cerclent, reçoivent les stationnements et les aires de stockage.

Des éléments techniques de fort impact paysager

Les éléments techniques, nécessaires à la formation du réseau de distribution d'énergie, sont représentés par des générateurs sous forme de petits volumes cubiques, de coffrets et boîtiers ponctuels, qui sont insérés dans les murs de clôtures et de façade. Lorsqu'ils sont situés sur l'emprise des espaces publics, ils forment un obstacle au cheminement continu des piétons. En fonction de leur mode d'implantation, ils ont un impact paysager plus ou moins important, qui peut générer une importante dégradation de la qualité du cadre bâti.

Objectifs

Comment préserver la qualité du cadre bâti et des espaces publics en intégrant les éléments techniques et les annexes, qui accompagnent les constructions ?

Recommandations

Les extensions bâties à mettre en cohérence avec leur site

- 1 Utiliser au préalable des volumes existants anciens à requalifier et à valoriser, présents au sein de la parcelle ;
- 2 Réaliser l'extension d'une construction en harmonie avec le bâti existant, en renforçant la cohérence de la construction avec son environnement et le maillage parcellaire (Cf Fiches 10 11).
- 3 Utiliser des matériaux naturels locaux, durables afin de réaliser une extension de qualité (Cf Fiche 17) :
 - avec une composition de façade aux proportions analogues, des pentes de toit identiques, des alignements repris et des matériaux similaires à la construction existante, afin de créer une extension homogène en continuité de l'existant dans l'esprit de l'architecture originelle (1+1=1) ;
 - avec une architecture aux lignes contemporaines pour créer un dialogue riche entre l'ancien et le nouveau, valorisant les caractéristiques de chaque entité bâtie, et créant un traitement harmonieux et cohérent (Cf Fiche 21).



Espace de stockage, inséré derrière les murs de clôture, non visibles depuis la rue



Edicule bien intégré dans l'environnement (forme, toiture, mur enduit...)



Usage du Bâti ancien peu entretenu, reconverti en garage



Emplacement réservé aux poubelles, intégré dans l'espace vert (possibilité de réaliser un dispositif paysager)



Nouvelles extensions de bois des maisons ouvrières rénovées à l'architecture contemporaine, bien intégrées



Armoire technique intégrée dans le mur de clôture



Façade ornementée, préservée lors du changement de vocation du bâti en garage



Coffrets EDF/GDF inclus dans le muret de clôture enduit au sein du Tissu récent



Coffrets, protégés par un volet bois peint, et inclus dans les murs anciens



Emplacement pouvant accueillir un coffret

A retenir

Avant de réaliser une nouvelle extension bâtie, il convient d'analyser les potentialités de reconversion de bâtis mutables existants, susceptibles de recevoir une nouvelle activité technique, d'habitat, de stockage, de garage... Ce patrimoine recyclé est ainsi entretenu et valorisé avec un nouvel usage.

Intégration, véranda, garage, balcon, aire de stationnement, surélévation, mur de clôture

Il est alors possible d'utiliser des matériaux différents durables de grande plasticité comme le bois, l'acier, le zinc..., reprenant des formes pures, des toitures végétalisées, des panneaux solaires intégrés...

- 4 Regrouper les différentes petites entités bâties ensemble pour éviter l'effet de fragmentation et de confusion ;
- 5 Réaliser une surélévation de construction existante, afin d'aligner la hauteur du bâti à celle des constructions contiguës (Cf Fiche 11).

Les garages et les aires de stationnement à intégrer

Le nombre minimal de places de stationnement à réaliser est indiqué au sein du Règlement d'Urbanisme en vigueur et dépend de la surface nouvellement créée, de la vocation de l'opération et des changements d'usage tels que la reconversion d'une grange ou d'un garage en local d'activité ou en habitat.

- 6 Choisir le positionnement du garage, afin de s'inscrire dans le paysage et dans le site en étroite relation avec les constructions adjacentes et leur vocabulaire architectural ;
- 7 Implanter un garage au sein d'un volume de plus petite dimension, détaché ou accolé au bâti principal ou à un mur de clôture, en fonction de la typologie du tissu bâti et du maillage parcellaire, pour hiérarchiser les volumes, les fonctions et prolonger les morphologies existantes.
Le garage joue alors le rôle de liaison, d'espace tampon avec les constructions mitoyennes (Cf Fiche 10). L'architecture de la façade principale, sans présence de porte de garage, est davantage valorisée.

- 8 Réaliser une intégration optimale des stationnements aériens privés et visiteurs, en choisissant un emplacement approprié, une organisation et un aménagement réalisés de manière qualitative, en relation avec les composantes du site, en limitant son impact visuel depuis l'espace public ;
- 9 Intégrer les parkings avec les accompagnements paysagers en fonction des caractéristiques du tissu environnant, afin de prolonger la continuité et l'homogénéité paysagère : treille végétale, mur de clôture minéral, système à claire-voie en bois, clôture végétale de différentes essences et mur ancien préservé... Des dalles perforées engazonnées pour le stationnement offrent des surfaces vertes perméables, diminuant les eaux de ruissellement et contribuant à la réduction de l'engorgement des réseaux.

Les vérandas, balcons et terrasses à traiter qualitativement

- 1 Implanter les vérandas, les balcons, et les terrasses, qui n'ont pas de références locales, au sein du village le long de façades non visibles depuis les voies. Ces dispositifs architecturaux, qui permettent de prolonger les pièces intimes à l'extérieur, doivent être protégés de la vue extérieure et s'orienter vers le jardin.
- 2 Traiter les vérandas dans la continuité des constructions et de leur architecture à partir d'un volume de forme simple, mis en œuvre par des matériaux nobles durables et locaux. Un soubassement en maçonnerie peut constituer le socle de la structure bois ou aluminium, avec des serrureries de teinte foncée (Cf Fiche 17).
- 3 Réaliser les terrasses et les balcons dans la continuité des façades avec un garde-corps en bois ou en métal sobre ou bien un muret maçonné enduit (Cf Fiche 17).



Le petit volume, de même morphologie et vocabulaire architectural que la construction principale recevant l'habitation, se distingue par sa fonction de garage.



Le volume du garage, de plus petite hauteur, réalise la jonction avec les constructions voisines. Son retrait permet de disposer d'une place de stationnement en aérien devant celui-ci.



Intégrer les coffrets de manière harmonieuse aux parois et avec soin



Eviter les coffrets, s'élevant sans support d'intégration (façade, muret...)



Eviter de disposer les coffrets sur le domaine public, créant un obstacle à la continuité des cheminements piétons, et réaliser un accompagnement paysager réduisant l'impact des éléments techniques



Exclure les matériaux PVC ou acier de couleur blanche, les bardages métalliques en toiture et en façade, les matériaux peu qualitatifs et les formes sans lien avec le bâti existant

A retenir

Les nouvelles extensions doivent faire l'objet d'une intégration urbaine, paysagère et architecturale forte, afin de valoriser les composantes de l'architecture existante du bâti principal : Ces interventions sont très délicates.

Les constructions annexes et les éléments techniques

Constructions existantes

Abri de jardin, stockage, poubelle, coffret, antenne, parabole, pompe à chaleur, piscine,

Le cas singulier des piscines

Les piscines fixes nécessitent la demande d'une autorisation, tandis que les modèles hors sol n'en font pas l'objet. Ils génèrent néanmoins un fort impact sur le paysage.

- 1 Choisir une implantation, limitant la présence de la piscine tout en proposant une intégration dans son environnement ;
- 2 Intégrer très en amont au sein de la réflexion la position du local technique, qui doit être non visible depuis l'espace public ;

Les abris et espaces de stockage (jardin, verger, lieu d'activités)

- 1 Utiliser les édifices anciens existants requalifiés (remise, grange, abris...) et reconvertis par un nouvel usage technique, de stockage, de remise, de garage...
- 2 Reporter les espaces de stockage derrière des murs de clôture, structurant le paysage, qui les dissimulent depuis l'espace public ;
- 3 Intégrer les aires de stockage de déchets, les armoires techniques, gaines, antennes et paraboles au sein des constructions, afin d'éviter la visibilité de ces éléments non qualitatifs ;
- 4 Réaliser des abris et des édifices techniques, inscrits dans leur site, avec la même approche et la même qualité architecturale que les constructions principales en terme d'intégration grâce à une morphologie urbaine adaptée et à des éléments d'architecture qualitatifs ;

Les éléments techniques à insérer avec soin

- 1 Insérer les systèmes de climatisation, nécessaires à la reproduction des conditions d'une cave ou à l'amélioration du confort de l'habitation, dans le volume existant de la construction ;
- 2 Intégrer et valoriser par un accompagnement paysager (muret, treille végétale, haies, claire-voie en bois, ...) avec des composantes végétales et ou minérales les édifices techniques, comme les générateurs EDF, les citernes, les pompes à chaleur, les panneaux solaires au sol, qui ont un fort impact sur l'image des espaces publics ;
- 3 Intégrer les éléments techniques type coffret, boîte aux lettres, armoire et rangement de poubelle à la clôture minérale, accessible sur les deux faces si possible.

A éviter

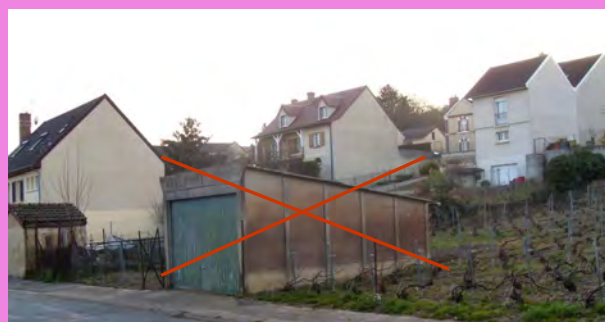
- Eviter la création de garage en sous-sol, qui crée de longues rampes d'accès en pente en béton ou asphaltée, déformant la topographie du site ;
- Eviter de situer le garage très en retrait de la limite parcellaire de l'emprise publique, pour ne pas générer de longues rampes d'accès, qui qualifient peu le paysage ;
- Eviter de transformer un garage en pièce habitable dans le centre ancien, afin de ne pas créer de stationnements supplémentaires dans l'espace public ;
- Eviter de réaliser des vérandas de couleur blanche en vitrage fumé ;
- Exclure les climatiseurs situés en saillie sur les façades ;
- Exclure les paraboles et antennes sur les pans de toitures visibles ;
- Interdire la pose de coffrets et boîtiers sur l'emprise publique ;
- Eviter la juxtaposition au coup par coup des abris et des espaces de stockage, de garages, les citernes sans pensée d'ensemble ;
- Exclure les matières plastiques et les matériaux peu qualitatifs, les matériaux non revêtus comme les parpaings, les planches en ciment et en métal préfabriquées, qui sont caractérisés par une faible durée de vie et se dégradent rapidement.



Réaliser des accompagnements paysagers intégrant les armoires, les générateurs de réseau au sein des espaces publics
Eviter les pré-enseignes



Eviter l'ajout successif d'annexes et de petites extensions, construites sans cohérence, qui déstructure le tissu bâti



Exclure les matériaux peu qualitatifs comme le bardage métallique rouillé, les parpaings non revêtus, les planches de béton



Eviter la forte visibilité des installations techniques, des paraboles et interdire les blocs de climatisation en façade
Valoriser les espaces de stationnements aériens

A retenir

La qualité du paysage repose aussi sur la maîtrise des éléments techniques et annexes ajoutés au bâti principal : Ces composantes du paysage doivent bénéficier d'une mise en œuvre de qualité avec des matériaux nobles.

LES EXTENSIONS BATIES, ACCOLEES AUX CONSTRUCTIONS EXISTANTES



LES ANNEXES ET VERANDAS PEU QUALITATIFS



LES EDICULES ANCIENS A REUTILISER



LES DIFFERENTS ELEMENTS TECHNIQUES BIEN INTEGRES



LES DIFFERENTS ELEMENTS TECHNIQUES NON INTEGRES ET DANS L'ESPACE PUBLIC

